

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 41 (1933)
Heft: 3

Artikel: L'église de Lavigny et ses peintures décoratives
Autor: Gilliard, Fréd.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-31869>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE HISTORIQUE VAUDOISE

L'ÉGLISE DE LAVIGNY et ses peintures décoratives.

Il est des visages disgraciés qui éveillent une étrange sympathie, parce qu'on y découvre une expression de vie plus attachante que la beauté.

L'église de Lavigny n'est pas faite pour retenir, au premier regard, l'attention d'un artiste, pas plus que celle d'un historien. Elle ne montre au passant qu'une longue bâisse, percée de quelques fenêtres rectangulaires, qui a l'air de se traîner sur le sol à la suite d'un banal clocher que l'on a brutalement surhaussé pour élever un cadran d'horloge au-dessus des toits du village. Peut-être sera-t-on attiré par le paysage d'une beauté toute classique que l'on embrasse de la terrasse, au sud de l'église, d'où l'on domine une vaste étendue de campagne qui constitue le plus varié et le plus calme des premiers plans à l'horizon de montagnes que le lac souligne d'un trait lumineux.

Et si vous étiez entré, il y a une année, dans la petite église, l'intérieur ne vous eût pas semblé digne de beaucoup d'intérêt. Une nef étonnamment étroite, voûtée en berceau, suivie d'un chœur de même largeur, indiqué simplement

par deux croisées d'ogives, et, sur un côté, au sud, une chapelle ouvrant son arcade, coupée d'étrange façon par un des pieds-droits de l'arc d'entrée du chœur.

Le tout était recouvert du badigeon traditionnel de la Réforme, gris et poussiéreux.

La restauration de ce sanctuaire rustique avait été décidée. On procéda préalablement, un peu par acquit de conscience, à une exploration archéologique qui se révéla, très inopinément, fructueuse.

Histoire.

L'église de Lavigny dépendait, autrefois, du prieuré de St-Nicolas d'Etoy qui aurait été fondé, au XII^{me} siècle, par les nobles d'Hauteville¹. Ce prieuré faisait partie, dès 1145, des dépendances de l'hospice du Mont-Joux ou du Grand St-Bernard. Celui-ci possédait déjà au X^{me} siècle une terre à Etoy.

Un document, daté de 1177, mentionne la «cella» d'Etoy; mais, en 1286, c'est un village dont il s'agit «avec ses hommes, sa juridiction temporelle, ses revenus, ses terres, ainsi que l'église de St-Nicolas qui s'y trouve avec les chapelles qui en dépendent»².

Le prieuré avait donc acquis une certaine importance au XIII^{me} siècle. En 1294, les religieux qui y résident sont au nombre de cinq. On en compta jusqu'à sept.

Trois des prieurs furent élevés à la dignité de prévôt du St-Bernard. Ce furent, au XIV^{me} siècle, *Jean de Duin* (de 1302 à 1316), auquel la noblesse de ses origines et

¹ Voir : Eug. Mottaz : *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, t. I, p. 709 et 710; *Le Prieuré d'Etoy*, par le chanoine Francey, du Grand Saint-Bernard : *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1910.

² Chanoine Francey : *Le Prieuré d'Etoy*, p. 102.

TEMPLE DE LAVIGNY RÉSULTAT DE L'EXPLORATION ARCHEOLOGIQUE

— 131 —

SUD

ÉCOLE

CHAPELLE

PORCHE

NEF

CHOEUR

EST

OUEST

NORD

LEGENDE

LAUSANNE, FEVRIER 1933.
BUREAU GUILLIARD ET GODET
ARCHITECTES

0 1 2 3 4 5

I^e ÉPOQUE II^e ÉPOQUE III^e ÉPOQUE

FIG. 1.

Légende : I^e époque : probablement XI^{me} siècle, II^e époque : XIV^{me} siècle,
III^e époque : XV^{me} siècle et postérieure.

ses qualités personnelles valurent une grande considération dans le pays³, puis, *Guillaume de Pisy* qui remplit la même charge par deux fois (de 1340 à 1356 et de 1360 à 1374). Celui-ci faillit compromettre l'existence du prieuré en fondant, dans le village de Pizy, dont il était originaire, un hôpital et une maison forte, auxquels il ambitionna d'unir le couvent d'Etoy⁴.

Enfin, au XV^{me} siècle, *Hugues des Arches* (prévôt du St-Bernard de 1393 à 1417) marqua son attachement à Etoy, où il trouvait de l'agrément à séjourner. C'est là qu'il mourut et fut enseveli, dans une chapelle attenante à l'église, dédiée à St-Antoine, qu'il avait fondée.

Les seigneurs d'Aubonne étaient les avoués du couvent ; ils en avaient la garde et exerçaient la haute juridiction sur ses sujets⁵.

Nous ne retiendrons que ces quelques faits de l'histoire du prieuré d'Etoy, à laquelle celle de l'église de Lavigny est étroitement liée. Cette dernière, qui était sous le vocable de St-Maurice, dépendait, nous l'avons vu, de ce prieuré ; elle était filiale de son église, mentionnée comme paroissiale, en 1228.

Une sentence arbitrale, datée de 1269, nous apprend que « l'église de St-Livres et la *chapelle de Lavigny* dépendent du prieuré d'Etoy qui devra présenter à l'Evêque un sujet à son choix pour desservir ces églises, et l'évêque sera tenu de l'agrérer ».⁶ L'église de St-Livres fut jointe, à cette époque, à la cure de Lavigny.

³ D'après M. Reymond : *Les dignitaires de l'Eglise Notre-Dame de Lausanne*, Jean de Duin était chanoine de Mont-Joux, en 1286.

⁴ *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, t. II, p. 456.

⁵ L. de Charrière : *Les Dynastes d'Aubonne*, p. 75.

⁶ Chanoine Francey : *Le Prieuré d'Etoy*, p. 101.

Nous trouvons, au XV^{me} siècle, parmi les religieux de la maison d'Etoy, le curé de Lavigny, et, en 1464, cette dernière fonction est remplie par le prieur Pierre Fusserin.

En 1460, *Ottonin de Lavigny* fonda, dans l'église, une chapelle dédiée à St-Jean-Baptiste. Les biens de celle-ci passèrent, lors de la Réforme, à François de Lavigny⁷.

La famille des nobles de Lavigny, dont on a constaté l'existence au XII^{me} siècle, s'est éteinte au cours du XVII^{me} siècle. Elle possédait un domaine important, et son rôle ne s'est pas limité à la localité. Son nom apparaît quelquefois, dans l'histoire de notre pays, attaché à des fonctions publiques ou ecclésiastiques.

Les dynastes d'Aubonne n'intervinrent pas seulement à Lavigny comme avoués du prieuré d'Etoy. Le village faisait partie de leur seigneurie. C'était le coseigneur d'Aubonne qui avait la garde de l'église et exerçait la juridiction dans le lieu⁸.

Il y avait des biens, entre autres une maison, une « grange » dont il est question dans plusieurs actes, au cours du XIV^{me} siècle, et des droits féodaux qui n'étaient pas négligeables, tels que la dîme de tous les blés du village.

Ainsi, à côté du couvent d'Etoy et de la lointaine maison mère du Grand St-Bernard, une famille noble établie dans la localité et les sires d'Aubonne ont peut-être eu part à l'existence de la petite église de Lavigny.

Mais l'histoire qui nous signale la présence de celle-ci, sous forme d'une chapelle, au XIII^{me} siècle, reste muette sur les transformations qu'elle a subies au cours des siècles suivants.

⁷ *Dictionnaire historique du canton de Vaud*, t. II, p. 130.

⁸ L. de Charrière : *Les Dynastes d'Aubonne*.

La chapelle romane.

La maçonnerie de cette construction primitive subsiste encore, en partie, dans les murs de la nef actuelle, au nord et à l'ouest. Elle correspondait exactement à celle-ci, en largeur, mais la dépassait un peu en longueur. Un des pieds-droits de l'arc d'entrée du chœur, au nord, s'appuie contre un pan de mur ayant appartenu à la chapelle romane dont l'abside rectangulaire est nettement indiquée par les fondations retrouvées sous les murs du chœur, au nord et au sud⁹.

Nous avons retracé ainsi le plan du sanctuaire qui existait au XIII^{me} siècle, et nous pouvons, sans risquer de nous tromper beaucoup, nous en représenter l'aspect. On constate, en effet, que le mur qui termine la nef, à l'ouest, contre lequel est adossé le clocher, constituait la façade de la petite chapelle. La porte devait être à la place de celle que l'on franchit pour passer de la nef dans le clocher. On discerne encore, de l'intérieur de l'église, au-dessus de cette porte, sur la gauche, les restes d'une embrasure de fenêtre. Peut-être celle-ci avait-elle son pendant à droite. Le pignon était percé, dans son axe, d'une petite baie en forme de croix qui subsiste intacte, visible dans le comble de la nef et dans le clocher.

La bâtie rectangulaire était couverte par un toit à deux pans, dont la charpente toute simple était apparente, à l'intérieur de la chapelle.

Y avait-il un clocher ? Tout au plus un petit clocher à arcade surmontant la façade.

Les vestiges d'embrasures mis à jour, à deux places,

⁹ Voir plan : on a pu constater en *C* et *C¹* un joint vertical entre la fondation, peu profonde, de la dite chapelle et celle du chœur qui est venue s'y souder, au XIV^{me} siècle. Un arrachement dans la maçonnerie de la fondation de la chapelle, en *D*, indiquait que cette fondation formait là un angle droit.

dans le mur nord de la nef, ne nous permettent pas de rétablir la forme et les dimensions des fenêtres auxquelles ces embrasures correspondaient, ni d'affirmer qu'elles aient appartenu à la chapelle primitive.

Mais nous savons que celle-ci était décorée, à l'intérieur, d'une peinture murale consistant en assises simulées, en deux couleurs, noir et rouge. Un fragment de ce décor a été retrouvé, sur le mur nord, à l'entrée du chœur, à droite de l'arc séparant celui-ci de la nef¹⁰.

Or, il est assez rare que les édifices religieux de l'époque romane, même des plus importants, aient été achevés au point d'être pourvus d'un décor pictural. La chapelle de Lavigny paraît donc avoir été l'objet d'une attention particulière de la part de son fondateur.

Qui était-il ?

Si le prieuré d'Etoy a été fondé lui-même au XII^{me} siècle, nous avons tout lieu de croire que la chapelle de Lavigny existait déjà. Ses dispositions très primitives, les indices fournis par la maçonnerie, la présence de la petite fenêtre en croix, sœur de celles que nous retrouvons à Romainmôtier, à Payerne¹¹, la décoration picturale très caractéristique, la classeraient parmi les constructions du XI^{me} siècle, en tous cas.

Epoque gothique.

Le modeste sanctuaire que nous venons de décrire subsista jusqu'au XIV^{me} siècle. On le flanqua, alors, d'une chapelle latérale, au sud, en même temps qu'on l'agrandissait en y adjoignant le chœur actuel. La parenté de style

¹⁰ Voir plan : en *R*.

¹¹ St-Pierre-de-Clages, en Valais, la chapelle des Allinges en Savoie, l'église de Tournus, etc. Il s'agit de constructions des X^{me} et XI^{me} siècles.

entre l'architecture de la chapelle et celle du chœur nous oblige, en effet, à admettre que ces deux constructions sont à peu près contemporaines. Mais comment se fait-il qu'une des travées de la voûte du chœur et l'arc marquant l'entrée de celui-ci empiètent sur l'arcade de la chapelle, de telle sorte qu'il ait fallu construire, à l'intérieur de cette arcade, une pile de maçonnerie pour recevoir la retombée de l'arc et des nervures de la voûte ?

Il est visible que la travée du fond du chœur a été construite la première, et probablement en même temps que la chapelle dont l'arcade devait rester entièrement dégagée. L'exécution de la seconde travée a été décidée après coup ; mais elle a suivi de près celle de la première. S'était-on rendu compte, un peu tard, que le chœur risquait d'être trop exigu et qu'il convenait de l'allonger en prenant sur la nef la place que l'on ne pouvait gagner ailleurs ?

Il s'agit évidemment d'un repentir du constructeur. L'exécution des voûtes nous montre que celui-ci connaissait son métier, et nous ne saurions admettre qu'il ait adopté, sans nécessité imprévue, l'étrange disposition qui est une des curiosités de l'église de Lavigny.

Nous aimerais savoir à qui attribuer les transformations que celle-ci a subies, au XIV^{me} siècle. Le seul indice que nous fournissons la construction est une armoire sculptée à la clef d'une des croisées d'ogives du chœur. Mais cette armoire n'a pu être identifiée.

Nous nous souvenons qu'un des prieurs d'Etoy, au début du XIV^{me} siècle, fut un personnage important : *Jean de Duin*, qui revêtit la haute charge de prévôt du Grand St-Bernard. Sans doute fût-il bénéficier des avantages de sa situation le couvent d'Etoy, et il ne serait pas impossible qu'il eût contribué à l'agrandissement et à l'embellissement d'une église qui en dépendait. Ce que nous savons du prieur

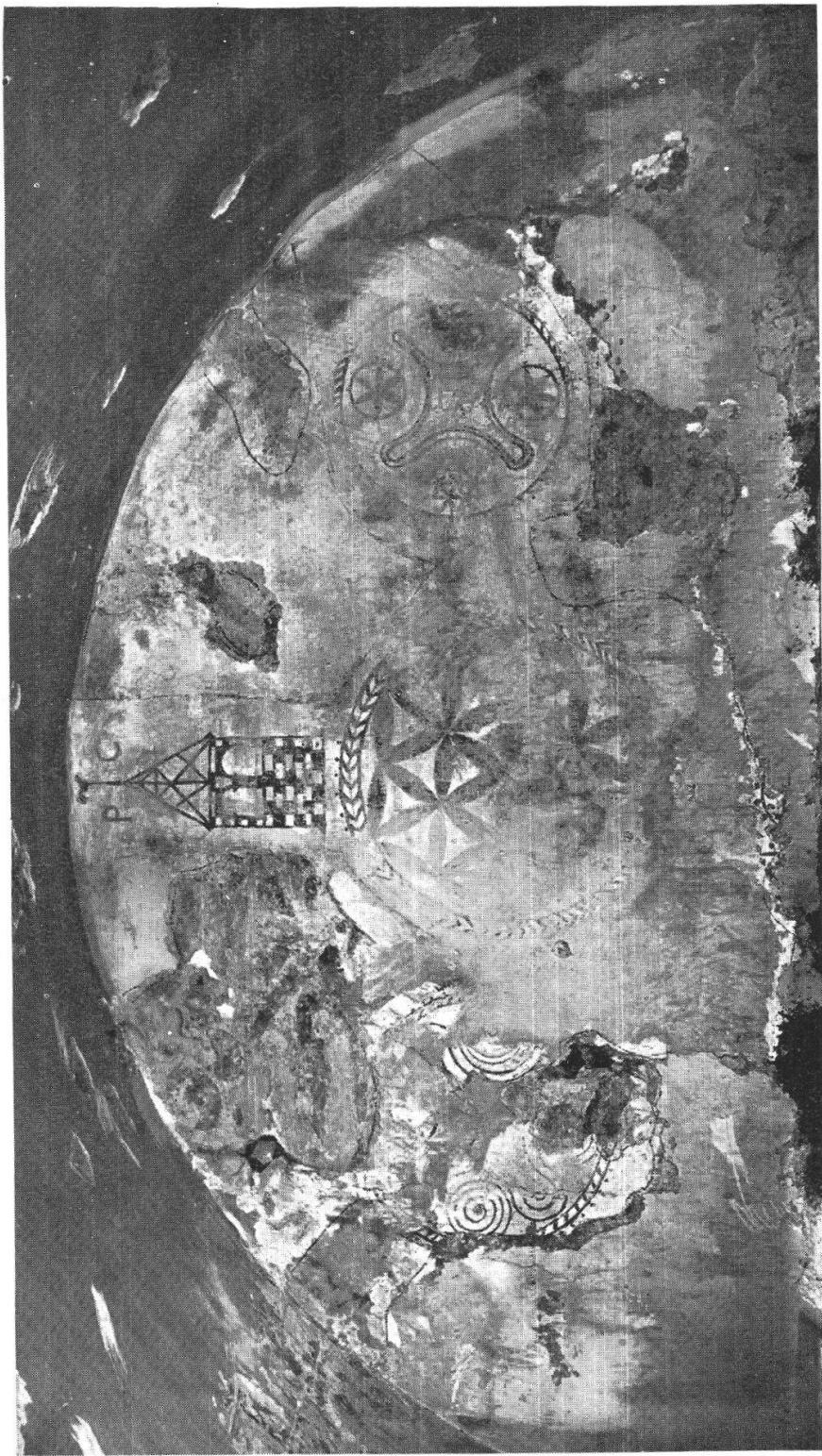


Photo: H. Chappuis.

FIG. 2.
ÉGLISE DE LAVIGNY (paroi ouest de la nef).
Peintures décoratives du XV^{me} siècle, avant restauration.

Guillaume de Pisy ne nous permet pas de supposer que celui-ci se soit intéressé spécialement à l'église de Lavigny.

Nous avons vu qu'en 1460, un des membres de la famille de Lavigny, Ottonin, avait fondé une chapelle dans l'église. Il est certain qu'il ne s'agit pas de la chapelle que nous avons déjà mentionnée, car celle-ci existait lorsque fut construite la travée du chœur, du côté de la nef. Et l'architecture de cette chapelle, comme celle du chœur, est du XIV^{me} siècle.

La voûte en berceau de la nef fut élevée, consécutivement à la construction du chœur. On constate, dans la maçonnerie du mur nord de la nef, qui a appartenu, en plusieurs de ses parties, à la chapelle romane, d'importants remaniements. Il semblerait que ce mur se soit effondré partiellement ou que l'on ait voulu le consolider, lorsque fut voûtée la nef. La voûte devait exercer, en tous cas, une poussée dangereuse sur ce mur, puisqu'on jugea nécessaire de l'étayer, ultérieurement, de contreforts qui masquent d'anciennes fenêtres dont nous avons retrouvé des restes d'embrasures¹².

¹² Les rapports de visites d'églises, ordonnées au cours du XV^{me} siècle par les évêques de Lausanne, ne nous renseignent guère sur les dispositions architecturales de l'église, mais sur son état d'entretien.

La première, en 1416, nous apprend que le chœur menaçait ruine, par suite de l'état défectueux de la toiture, et les commissaires de l'évêque exigent que la couverture soit refaite.

Lors de la seconde visite, en 1453, il est question de recrépir la voûte du chœur et de la reblanchir, ainsi que les parois. (Il est certain que la voûte n'a pas été recrépie puisqu'elle a gardé sa décoration primitive du XIV^{me} siècle.)

La fenêtre du fond du chœur devra être agrandie, les autres fermées convenablement ou vitrées. D'autres réparations sont nécessaires dans la nef, à la toiture en particulier, et les commissaires demandent qu'un porche (ou auvent) soit construit devant la porte de l'église et que l'on place à côté de cette porte un bénitier. Notons encore l'ordre de faire exécuter une image de St-Maurice, patron de l'église, « bona et competens ymago Beati Mauricii ».

Peintures décoratives.

Nous avons dit que l'on avait mis à jour, dans le chœur, au-dessus de la chaire, un fragment de décoration romane qui peut dater du XI^{me} siècle (assises simulées). La découverte est de valeur, certes !

Les voûtes du chœur ont conservé aussi leur décoration primitive consistant en joints simulés, en blanc, se détachant sur un fond gris. Ce motif, fréquent au XIII^{me} siècle, aurait été appliqué encore ici au XIV^{me} siècle.

Mais le principal intérêt que présente l'église de Lavigny réside dans les peintures décoratives du XV^{me} siècle qui sont réapparues sur les parois de la nef et du chœur.

Nous sommes en présence d'un art si naïf et si rudimentaire en son expression que l'on a peine à croire, tout d'abord, qu'il s'agisse d'une œuvre du XV^{me} siècle. Et, cependant, la nature de l'enduit sur lequel a été mise à jour la peinture, la facture de celle-ci¹³, le fait qu'on la retrouve aussi bien dans le chœur du XIV^{me} siècle que dans la nef, où l'on constate qu'elle a été exécutée après la construction de la voûte, ne laissent subsister aucun doute.

Un badigeon de couleur jaune recouvre les arcs, les nervures des voûtes du chœur et les anciennes embrasures de fenêtres ; il est cerné d'un filet noir accompagné de points régulièrement espacés. La décoration proprement dite consiste en des rosaces, peintes en jaune et en noir, disposées symétriquement, trois par trois, sur les parois ouest et sud de la nef : une grande au centre, une plus petite de part et d'autre (fig. 2). Ces mêmes rosaces se montraient des deux côtés de la fenêtre du chœur, à l'est, et sur la paroi nord de celui-ci, dans l'axe de la travée du fond.

¹³ M. Ernest Correvon, artiste-peintre, l'a examinée en ses moindres détails avec toute la compétence qu'on lui connaît. C'est lui qui a découvert et restauré l'ancienne décoration de l'église qui compose aujourd'hui un ensemble harmonieux et vivant.

Les motifs linéaires, la plupart géométriques, dont elles se composent, sont incontestablement d'origine fort ancienne. L'étoile à six rais, création de l'art asiatique ¹⁴, semble avoir été reproduite ici avec préférence (fig. 3).

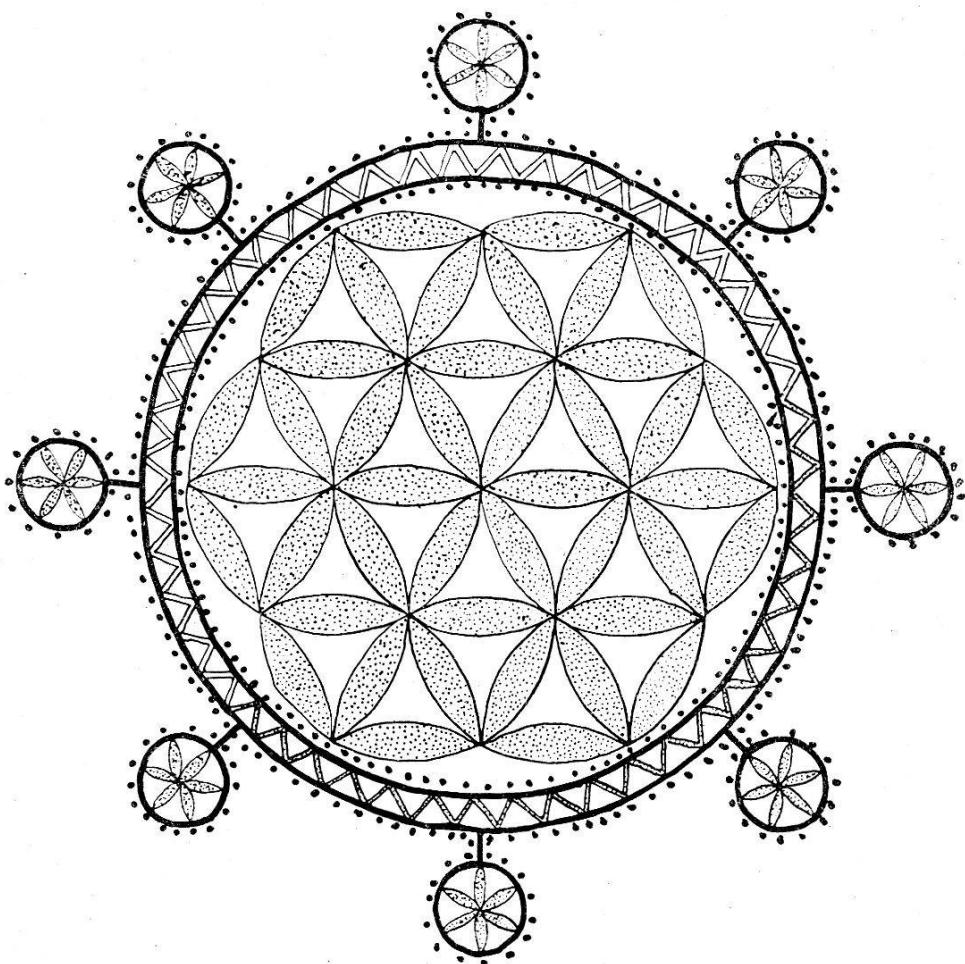


FIG. 3.

EGLISE DE LAVIGNY (paroi sud de la nef).

Motif décoratif du XV^{me} siècle : combinaisons d'étoiles à six rais.

C'est un des éléments décoratifs les plus pratiqués à l'époque mérovingienne, et nous n'en trouvons guère d'exemples chez nous, si ce n'est dans certains meubles romans extrêmement rares, comme les bahuts du musée

¹⁴ Ls Courajod : *Leçons professées à l'Ecole du Louvre*, t. I, p. 321.

de Valère, à Sion. D'autres motifs que nous voyons sur la paroi ouest de la nef : spirales, quadrilatères aux angles étirés, en forme d'étoiles, évoquent les plus anciennes civilisations de l'Orient...

Nous avons lieu d'être perplexes.

Il est certain que ces étranges et élémentaires compositions, exécutées par un artisan du XV^{me} siècle, ne sont pas de son cru. Il les a reproduites d'après un modèle qu'on lui a imposé ou qui s'est offert à lui, peut-être sur place, dans la chapelle romane, ou bien en quelque objet : meuble, tissu, vase, mis à sa portée. On voit fréquemment l'étoile à six rais sur les sarcophages mérovingiens. Mais il nous semble peu probable qu'il y en ait eu dans le voisinage.

Ce motif, produit par le jeu du compas, est d'une exécution si facile qu'il a été toujours à la portée des décorateurs les moins expérimentés. Il est donc resté en usage, de tous temps, dans l'art populaire ou rustique.

Chapelle.

La chapelle annexée à l'église était, aussi, richement pourvue de peintures murales, où nous retrouvons les éléments décoratifs caractéristiques du XV^{me} siècle : frises au pochoir, en rouge et jaune, accompagnant les arcs formerets et les nervures, semis d'étoiles rouges sur la surface de la voûte. Une scène était peinte, sur la paroi sud, dont il ne subsiste que les deux mains jointes d'un personnage en prière et les vestiges d'un encadrement.

Ottonin de Lavigny fonda-t-il réellement une chapelle dans l'église de Lavigny, en 1460 ? Nous ne saurions admettre que ce soit la chapelle existante ; mais celle-ci a peut-être été restaurée et décorée à la date indiquée.

La petite porte logée entre la pile construite, au XIV^{me}

siècle, dans l'arc de la chapelle, et le pied-droit de celui-ci, a son linteau orné d'une accolade. C'est une adjonction du XV^{me} siècle. Le sol de la chapelle était un peu en contre-bas de celui de la nef, et la présence de la porte indique que l'on avait établi une clôture qui séparait l'église de la chapelle.

La restauration qui a été effectuée, en 1932, a été réservée surtout à l'intérieur. L'entrée primitive, à l'ouest, a été rétablie, au bas du clocher. La porte que l'on avait percée, probablement au XVIII^{me} siècle, dans le chœur, au sud, a été supprimée, et l'on a ouvert, à l'est, une petite porte, dans la chapelle, et reconstruit le porche devant celle-ci. La banale fenêtre rectangulaire qui avait pris la place de la fenêtre gothique du fond du chœur, a été remplacée, à son tour, par une fenêtre à remplage, dans le style du XV^{me} siècle.

Ce sont les seuls signes extérieurs de la transformation qui s'est opérée dans l'église de Lavigny. Mais, vous qui passerez près d'elle, ne dédaignez d'y entrer, et vous céderez peut-être au charme discret, tout intime, qui se dégage de sa physionomie si curieusement travaillée par la vie.

Fréd. GILLIARD.